

FONDS POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

De Juin à Décembre 1958, le Fonds pour la Protection de la Nature en Bretagne est passé de 222.810 francs à 284.960 francs (voir la quatrième liste des souscripteurs ci-dessous) ; nous adressons nos remerciements chaleureux aux donateurs et, en cette fin d'année, nous formons le vœu de vous voir nombreux à répondre à notre nouvel appel en faveur de ce fonds. La lecture de ce numéro vous a montré quelles étaient nos premières réalisations, les besoins nouveaux qui en découlaient et tous les projets auxquels nous voulions nous attacher dans un proche avenir. Tout ceci ne pourra se faire qu'avec la poursuite de votre aide, aussi nous assurons à l'avance de toute notre reconnaissance les membres qui profiteront du règlement de la cotisation 1959 pour ajouter une petite somme à l'intention de ce fonds.

Nous rappelons que les versements peuvent être effectués par versement ou virement à notre C.C.P., ou par chèque bancaire :

Cercle des Naturalistes du Finistère, Crédit Lyonnais, Quimper. — C.C.B. 3470-98

ou M.-H. Julien, 15, rue Laënnec, Quimper. — C.C.P. Rennes 1361-60.

QUATRIEME LISTE DES DONATEURS

Report (Voir « Penn ar Bed », n° 14, p. 22)	222.810 Frs
M ^{me} G. Hanson, Saint-Cloud (S.-et-O.)	10.000
M ^{me} Chase, Paris-7 ^e	1.000
M ^{me} Ploux, Conseiller Général et Maire de Pont-de-Buis ..	1.000
M ^{me} Tarabout, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.)	2.000
Dr Jean Ratel, Roubaix (Nord)	5.000
M. André Duprey, Mons-en-Barœuil (Nord)	5.000
M. Didier Lazard, Paris-17 ^e	2.000
M. le Directeur des Etablissements Marcesche, Quimper ..	5.000
C ^t Rafard (A.F.N.)	1.000
M. Marc Laferrère, Lyon (Rhône)	1.000
M. Cotard, Paris-5 ^e	1.000
M. Alain Cugno, Paris-11 ^e	850
M. Georges Picard, Boulogne-sur-Seine (Seine)	500
M ^{lle} Calmen, Nîmes (Gard)	200
M. Michel Cuisin, C.N.R.A. Versailles (S.-et-O.)	1.000
Anonyme (Seine-et-Oise)	3.000
M. J. Fournier, Maire de Plougastel (Finistère)	5.000
M. Pierre Nicolau-Guillaumet, Banyuls (Pyr.-Orient.) ..	500
M ^{lle} Campan, Paris	500
Section « Protection » de la Société Sérénophile du Finis- tère et des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc	5.000
Vente de cartes postales	11.600
Total	284.960 Frs

NOTE DU TRESORIER

Si l'étiquette collée sur la bande entourant ce numéro porte la mention « Votre abonnement se termine avec ce numéro », nous vous prions de bien vouloir nous adresser votre cotisation 1959 aussi vite que possible, la publication rapide du prochain fascicule, le premier de 1959, en dépendant.

Nous nous permettons de vous rappeler que nous avons institué un abonnement de soutien de 1.000 francs et nous profitons de cette occasion pour remercier les très nombreux sociétaires qui ont choisi cette formule en 1958.